

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2010 à 20 H 30

Par suite d'une convocation en date du 27 avril deux mille dix, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (ARIEGE) le 3 mai deux mille dix à 20 h 30, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire de la Commune de MIREPOIX,

Présents : Nicole QUILLIEN, Marie-Françoise ALBAN, Michèle BARTHÈS, Bernard BORRUT, Gérard CASSAING, Xavier CAUX, Christian CIBIEL, Jean-Claude CID, Jacques ESTÈBE, Claudine HYGOUNET, Marie-Christine JOLIBERT, Christian LEVENARD, Jean-Louis PASTOR, Guy PELOFY, Pierre ROUGÉ, Alain TOMÉO, Michel VALETTE.

Procurations : Jean-Louis DELBOSC à Jacques ESTÈBE, Valérie DILLON à Nicole QUILLIEN, Jacques ESCANDE à Jean-Louis PASTOR, Catherine PARADOWSKI à Pierre ROUGÉ, Simone RABAUD à Claudine HYGOUNET.

Absent : Bernard SELLIER

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2010 – Adopté à l'unanimité. - Signature du Procès-verbal de la séance du 22/03/2010

Madame le Maire donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

1 – Plan de financement salle Paul Dardier : Aménagement d'un équipement culturel structurant

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il s'est prononcé à plusieurs reprises sur l'aménagement d'un équipement culturel structurant à la salle Paul Dardier.

Après avoir pris l'avis et les conseils de spécialistes (scénographes, architectes), le dossier a été entièrement revu, il est donc nécessaire d'annuler toutes les délibérations précédentes (50/2009, 66/2009, 93/2009).

Malgré les difficultés liées à l'économie du secteur de Mirepoix, la commune a toujours su mettre en valeur une offre culturelle riche. En raison d'une forte augmentation de la demande, elle souhaite aujourd'hui :

- Développer une programmation annuelle et diversifiée afin d'être en mesure à terme de conventionner avec le Conseil Général et de créer un partenariat avec l'Estive Scène Nationale de Foix
- D'améliorer la qualité de l'accueil pour le public mais aussi pour les diverses compagnies, troupes, et réaffirmer sa place de secteur culturel fort au nord-est du département.

La Salle Paul Dardier a un rôle central et majeur dans la diffusion culturelle du territoire : elle est complémentaire de la salle de Moulin-Neuf plus axée sur les musiques actuelles. Ce projet pourrait intégrer la convention territoriale du Pays des Pyrénées Cathares 2007/2013 (4^eaxe du Projet d'Équipement Culturel Structurant).

Cependant, sans aide substantielle de nos différents partenaires, il ne pourra aboutir. En effet, il est important de rappeler que Mirepoix est intégrée dans différents zonages qui attestent d'un besoin de soutien et d'aide financière importantes :

- Zonage bassin d'emploi à redynamiser (BER)
- Zone de revitalisation rurale (ZRR)
- Zone d'aides à finalité régionale (AFR)

Le plan de financement ci-dessous, tient compte de cette situation :

Demande de subvention – Plan de financement

	MONTANT DES TRAVAUX	
	HT	TTC
SALLE PAUL DARDIER	586 000.00 €	700 856.00 €
TOTAL MONTANT DES TRAVAUX	586 000.00 €	700 856.00 €
Conseil Régional 45 %	263 700.00 €	
Conseil général 20 %	117 200.00 €	
Etat : 15 %	87 900.00 €	
Total subventions	468 800.00 €	
Solde à la charge de la Commune		232 056.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le plan de financement tel que présenté ci-dessus par Mme le Maire.(*)

2- Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du FDAL

Madame le Maire explique au conseil municipal que de nombreux travaux sont prévus cette année. Ces travaux d'un montant total de 475 296.14 € ne peuvent être financés en totalité par la Commune.

Elle propose de demander une aide au Conseil Général dans le cadre du FDAL au taux de 30% et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

POSTES	MONTANT DES TRAVAUX	
	HT	TTC
GROUPE SCOLAIRE	97 692,48 €	116 840,21 €
MAIRIE	47 893,78 €	57 280,96 €
PISCINE	19 299,45 €	23 082,14 €
ATELIERS	8 828,55 €	10 558,95 €
JARDIN PROMENADE	780,00 €	932,88 €
SALLE PAUL DARDIER	38 855,26 €	46 470,89 €
TENNIS	950,00 €	1 136,20 €
PLAN DE CIRCULATION	11 140,00 €	13 323,44 €
STADE MUNICIPAL	10 250,00 €	12 259,00 €
VOIRIE	239 606,62 €	286 569,52 €
TOTAL	475 296,14 €	568 454,19 €
CG 30%	142 588,84 €	
Solde à la charge de la Commune		425 865,35 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le plan de financement tel que présenté ci-dessus par Mme le Maire.(*)

(*): Les montants des subventions demandées sont au taux maximum : les sommes exactes seront définies à réception de la notification des organismes. Si les recettes attribuées sont insuffisantes, les travaux à effectuer pourront éventuellement être revus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le Secrétaire de séance
Pierre ROUGÉ.